

PROVINCE DE LIEGE – ARRONDISSEMENT DE LIEGE

COMMUNE DE CHAUDFONTAINE

PROJET DE DECISION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 26 novembre 2025

Service : Direction générale

Agent traitant :

Objet : Direction générale - Intercommunales et institutions tierces - Intercommunale "Ecetia intercommunale SC" - Assemblée générale ordinaire - Ordre du jour : approbation

LE CONSEIL COMMUNAL,

Attendu que la Commune est membre de l'intercommunale précitée ;

Attendu que dans son courriel du 5 novembre 2025, "Ecetia intercommunale SC" nous informe que son Assemblée générale ordinaire se tiendra le 16 décembre 2025 à 18 heures;

Attendu que le Conseil communal doit approuver les points de l'ordre du jour suivant :

1. Administrateurs – Nomination d'administrateurs ;
2. Fixation des rémunérations des mandataires sur recommandation du Comité de rémunération ;
3. Plan stratégique 2026-2028 – Approbation ;
4. Contrôle de l'obligation visée à l'article L1532-1bis du CDLD ;
5. Lecture et approbation du PV en séance.

A ces causes,

En Séance publique,

Après en avoir délibéré,

À L'UNANIMITÉ, ARRÊTE,

Article 1^{er}

Les points de l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire d' "Ecetia intercommunale SC" du 16 décembre 2025 sont approuvés.

Article 2

La commune de Chaudfontaine sera représentée par

Article 3

De transmettre la présente délibération à l'intercommunale "Ecetia intercommunale SC" .